



AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-STANISLAS

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné, par la soussignée directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Stanislas que :

- une séance extraordinaire du conseil municipal sera tenue le jeudi 09 février 2023 à 16h à l'hôtel de ville situé au 1302, rue Principale;
- l'ordre du jour de ladite séance s'établit comme suit :
 1. Ouverture de la séance
 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 3. Règlement 2023-04 décrétant un emprunt de 1 753 700\$ pour assumer les coûts relatifs aux travaux de mise à niveau des infrastructures de la rue Saint-Gérard – Adoption
 4. Période de questions
 5. Fermeture de la séance
- Le sujet au point 3 de l'ordre du jour est le seul sur lequel s'applique la période de questions

Donné à Saint-Stanislas le lundi 06 février 2023.

Marie-Claude Jean
Directrice générale et secrétaire-trésorière